

Réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim

Le réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim implique la réalisation d'investissements routiers d'un montant supérieur à 1,9 M€ dans une partie urbanisée de deux communes. Ainsi, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, le maître d'ouvrage a l'obligation d'engager une procédure de concertation préalable permettant d'informer le public et de recueillir les avis et les observations de la population.



INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET :

Expositions :

Mairie de Fegersheim

Mairie de Lipsheim

Centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg

Permanences techniques :

- 29 novembre 2023 – 16h à 18h – Mairie de Lipsheim
- 08 décembre 2023 – 16h à 18h – Mairie de Fegersheim
- 14 décembre 2023 – 14h à 16h – Centre Administratif de l'Eurométropole de Strasbourg – salle conférence 1^{er} étage
- 18 décembre 2023 – 16h à 18h – Mairie de Lipsheim
- 10 janvier 2024 – 16h à 18h – Mairie de Fegersheim

Site internet de la participation citoyenne : participer.strasbourg.eu

DONNER VOTRE AVIS :

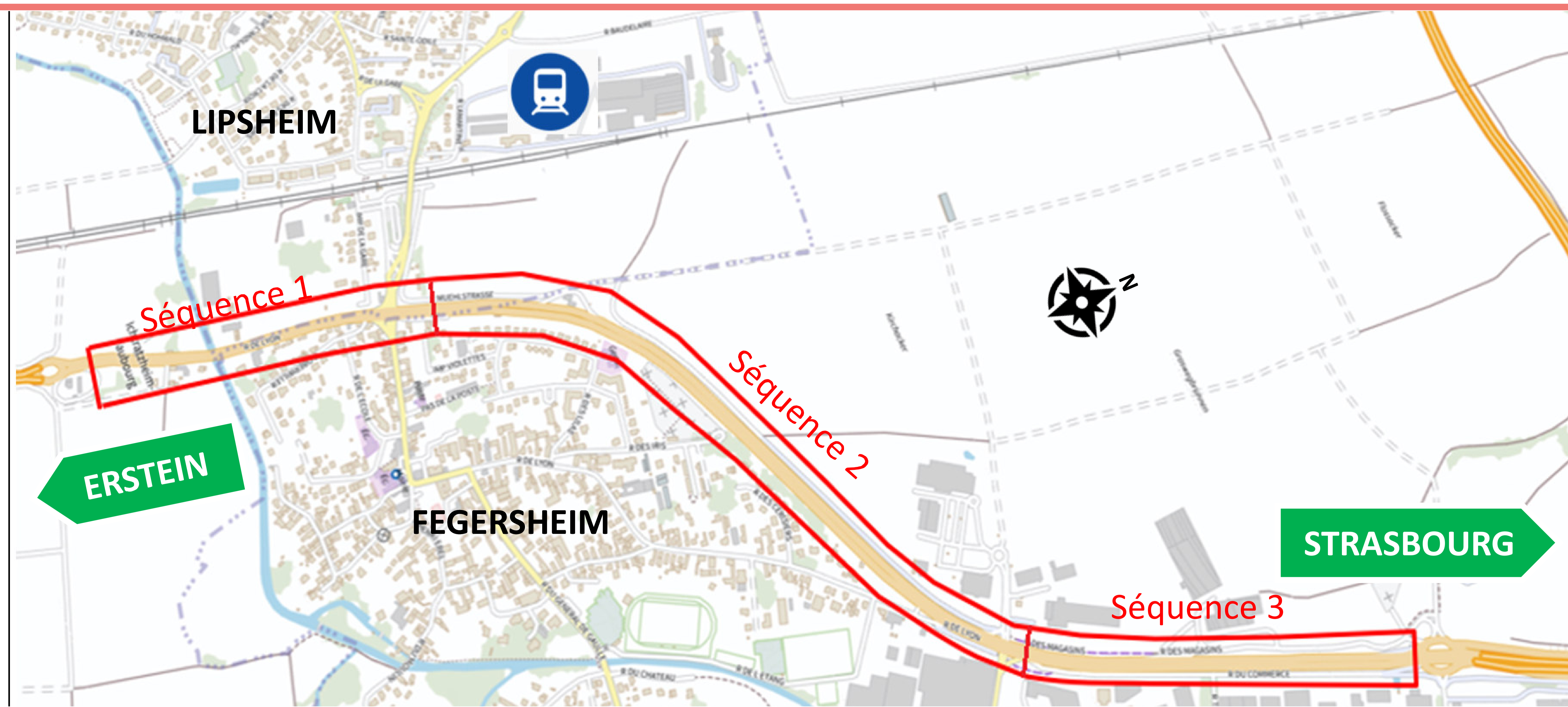
Par internet : participer.strasbourg.eu

Par courriel : Amenagement-M83@strasbourg.eu

Dans les registres d'observations en mairie de Lipsheim, de Fegersheim et au centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg.

CONTEXTE

La consultation porte sur le réaménagement de la route métropolitaine « M83 » située entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim, axe routier structurant, vieillissant et donnant une image négative à la porte d'entrée Sud de l'Eurométropole de Strasbourg.



RM 83, aujourd'hui : Coupure urbaine et paysagère

Aménagement peu adapté aux modes actifs

Environ 34 000 véhicules jour
Passage de convois exceptionnels

Conflits d'usages

Nuisances

Voirie vieillissante



Réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim

Réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim

En quoi consiste le projet de la route métropolitaine 83 ?

Le réaménagement de la M83 consiste à transformer cet axe presque exclusivement réservé à la circulation des véhicules en un axe multimodal, paysager sécurisé et intégré à l'urbanisation environnante.

LES OBJECTIFS

- **Améliorer les échanges multimodaux et la traversée des communes** de Fegersheim et de Lipsheim, en accordant à la M83 un caractère urbain et paysager.
- **Développer et sécuriser les cheminements piétonniers et cyclables**, en assurant une continuité des itinéraires et en améliorant les traversées à chaque carrefour.
- **Améliorer l'accessibilité de l'Eurométropole notamment en rendant le pôle multimodal** de Lipsheim-Fegersheim plus accessible pour tous·tes les usager·ères.
- **Réaliser un aménagement paysager qualitatif**, permettant d'intégrer la gestion des eaux pluviales, de créer un écran végétal favorable à la biodiversité et limitant la perception de la route pour les riverain·es.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Un nouvel ouvrage d'art de franchissement de l'Andlau, pour éloigner la M83 des habitations.
- Un nouveau carrefour à feux avec la M221 afin de réguler le trafic et d'adapter les vitesses.
- La restructuration des carrefours avec la rue de Lyon et la rue de l'Industrie, permettant de sécuriser les échanges pour tous les usager·ères.
- Un nouveau carrefour au droit de la rue Traversière pour faciliter l'accès à la future zone d'activité économique.
- L'aménagement de cheminements piétonniers et cyclables continus entre le pont de l'Andlau et le carrefour Lilly.
- La création de larges espaces verts sur l'ensemble du tronçon.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Concertation préalable  du **27 novembre 2023** au **12 janvier 2024**

Bilan concertation  **début 2024**

Engagement études MOE et procédures réglementaires  **2024 à 2026**

Lancement Travaux - séquence 1  **2026**

SÉQUENCE 1 « CARREFOUR D'ICHTRATZHEIM - CARREFOUR M221 »

Entre Fegersheim bourg à l'Est et le Pôle d'Echange multimodale de la gare de Fegersheim - Lipsheim à l'Ouest.

• La traversée de Fegersheim, un boulevard urbain limité à 50 km/h

La largeur des voiries est réduite à un gabarit de 2 x 6,50 m pour dédier l'espace restant aux modes doux et aux espaces plantés. Ceci devra permettre de réduire les nuisances pour les riverains.

Un nouveau carrefour à feux avec la M221 est créé pour :

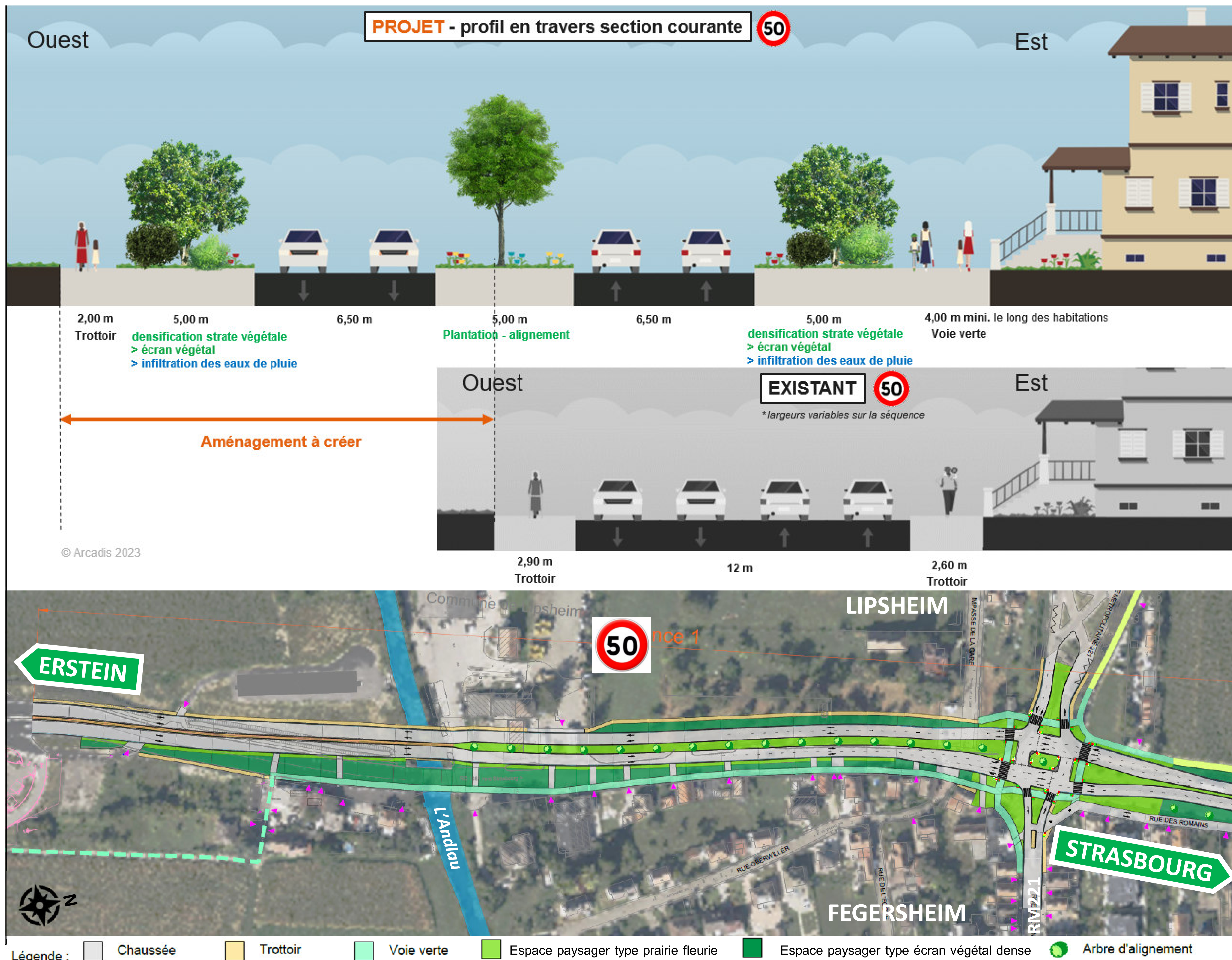
- ➔ renforcer le caractère urbain,
- ➔ sécuriser les traversées,
- ➔ apaiser les vitesses,
- ➔ marquer l'entrée Sud de l'Eurométropole de Strasbourg

• Ouvrages de franchissement de l'Andlau

Un nouveau pont est construit à proximité du pont existant pour éloigner la RM83 des habitations. Pour la sécurité et le confort des cycles et des piéton·nes un cheminement est prévu sur l'emprise de l'ouvrage existant.

• Aménagement paysager

Le décalage de la M83 vers l'Ouest donne place à une barrière végétale entre la chaussée circulée, les habitations et la voie verte « piétons - cycles » côté Fegersheim. Une barrière végétale est également proposée côté Lipsheim, afin d'offrir le même confort aux futur·es habitant·es du secteur de la Niedermatt.



SÉQUENCE 2 « CARREFOUR M221 - CARREFOUR RUE DE L'INDUSTRIE »

Entre la zone urbaine et le début de la zone industrielle et commerciale de Fegersheim, avec Fegersheim bourg côté Est et la zone agricole côté Ouest.

• Le contournement de Fegersheim, une artère urbaine limitée à 70 km/h

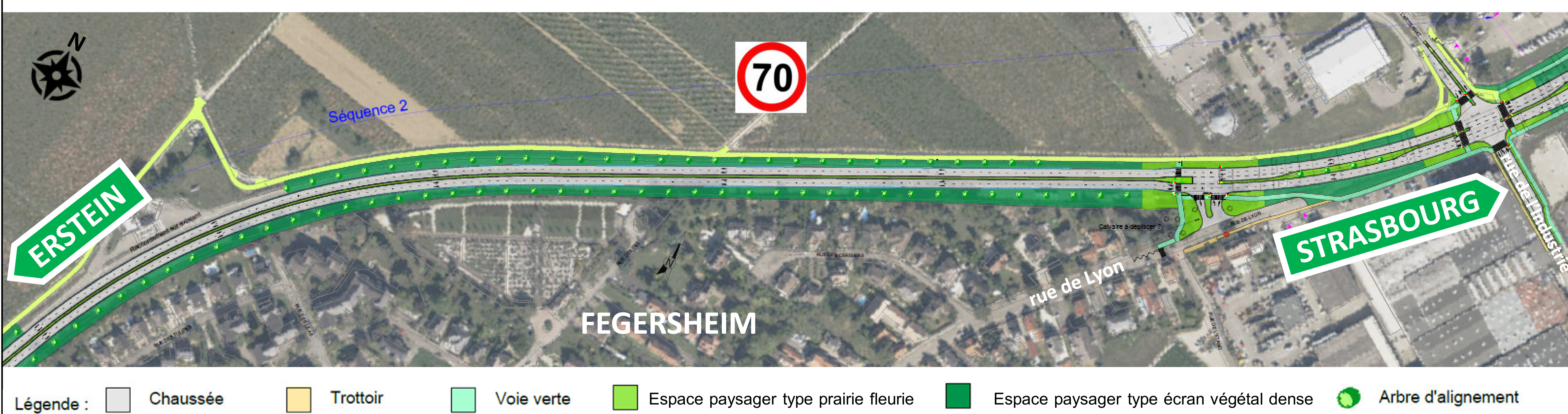
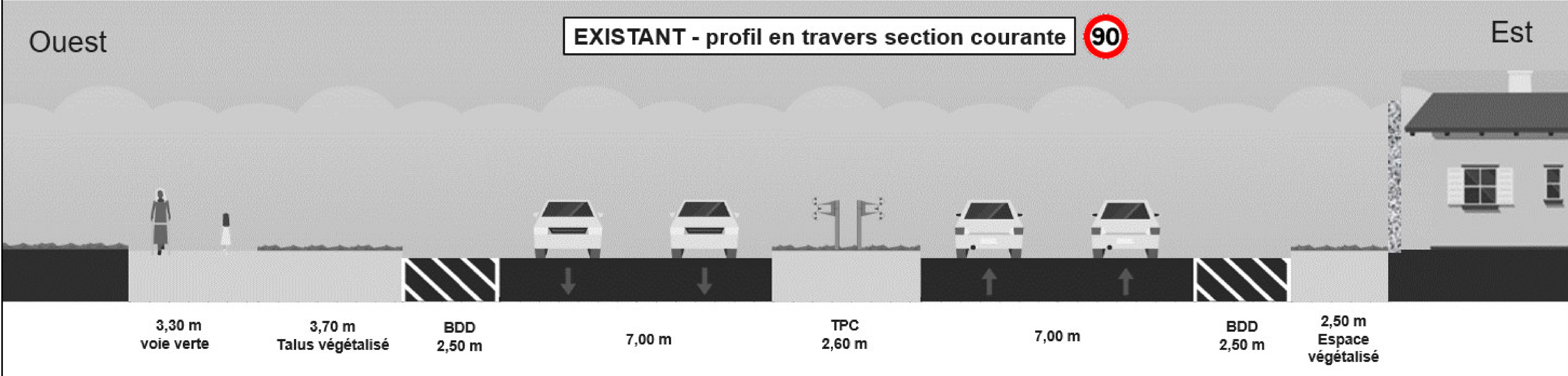
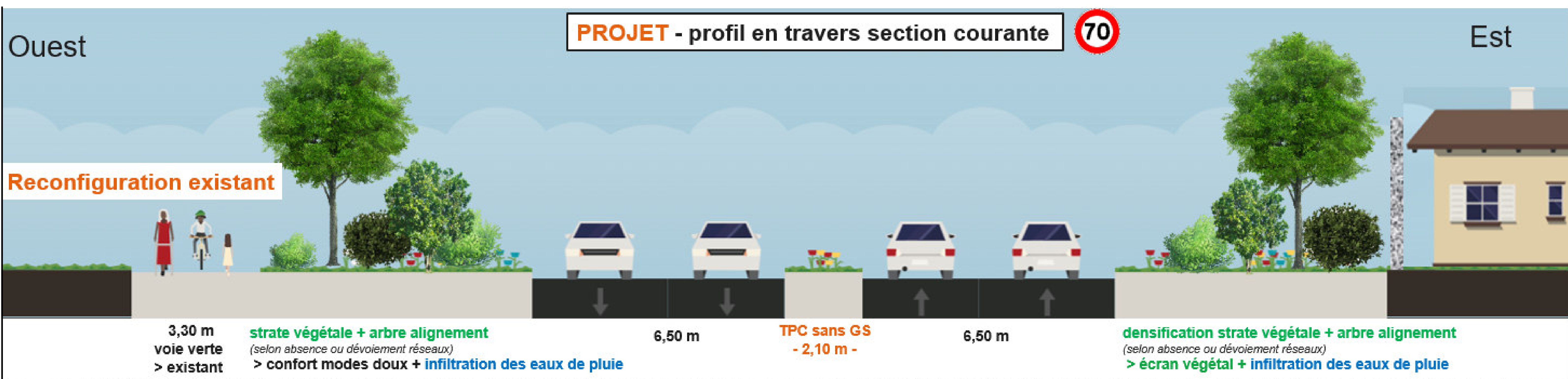
Ici la priorité est de protéger les habitant·es de Fegersheim du bruit par la mise en place d'un écran végétal dans la continuité paysagère créée en séquence 1. Pour être en cohérence avec l'environnant la vitesse est réduite à 70km/h en l'absence d'accès aux habitations.

• Continuité des aménagements

Comme pour la séquence 1, les voies circulées sont diminuées à 2 x 6,50m, afin de réduire au maximum les surfaces imperméabilisées au profit d'espaces végétalisés. Pour faciliter l'exploitation et l'entretien de cette séquence « interurbaine », l'ilot paysager est réduit à 2,10 m, les alignements d'arbres sont prévus de part et d'autre de la M83, au-delà des 4m du bord de chaussée. La voie verte actuelle est conservée et séparée de la voirie par une strate paysagère pour améliorer le confort des usager·ères.

• Réaménagement des carrefours

Le carrefour de l'Industrie est modifié afin de réduire son emprise et d'améliorer la sécurité et le confort des traversées pour les modes actifs. La largeur des voies est réduite et des îlots sécurisés sont créés. Le carrefour rue de Lyon est décalé et redressé afin de l'écarter des accès aux entreprises et d'améliorer l'usage et la lisibilité des aménagements mais également pour offrir un vrai confort de déplacement pour les modes actifs.



Réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim

participer
strasbourg.eu

SÉQUENCE 3 « CARREFOUR RUE DE L'INDUSTRIE - CARREFOUR LILLY »

De la zone industrielle et commerciale de Fegersheim jusqu'au carrefour Lilly

- La traversée de la zone industrielle et commerciale, un boulevard urbain limité à 50 km/h**
 Afin de poursuivre la transformation de la M83 en boulevard urbain et d'affirmer les premiers changements initiés pour intégrer les modes doux, le fonctionnement actuel des contre-allées rue des Magasins et rue du Commerce est mis à plat. Les emprises dédiées aux modes doux et aux espaces végétalisés remplacent les emprises actuellement dédiées à la circulation des véhicules sauf au droit du tronçon Sud de la rue du Commerce (*maintien d'un sens unique de circulation vers la rue Traversière*).
- Continuité des aménagements**
 Tout comme en séquences 1 et 2, les voies circulées sont réduites à 2 x 6,50m afin de diminuer les surfaces imperméabilisées au profit des espaces végétalisés positionnés au droit du terre-plein central et de part et d'autre de la voirie. La voie verte rejoint en toute sécurité le Pôle d'Échange multimodal de la gare de Fegersheim-Lipsheim.
- Création d'un nouveau carrefour à feux - rue Traversière**
 Un nouveau carrefour à feux dessert la zone existante et future (ZAE) pour l'ensemble des modes de déplacement. Il contribuera à affirmer le nouveau caractère urbain de cette séquence.

